



DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLETCOMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-07

Séance du 11/02/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 22

Nombre de suffrages : 25

Date de convocation

05/02/2025

Date d'affichage

05/02/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

18.02.2025

et publication du :

18.02.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX DE KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, M. DE GERMAY Pierre-Emmanuel, M. DESERT Thomas, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme DOIREAU Florence, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, M. RODIER David, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme LAHITTE Chantal donne pouvoir à M. BASTIERE Paul, Mme GROSSE Marie-France donne pouvoir à M. PONT Damien, Mme AUGER Nadia donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy

Etai(ent) absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie, Mme BOURABA Jessica, Mme COURTILLET Véronique, Mme IKHELF Dalila

Etai(ent) excusé(s) :

Mme AUGER Nadia, Mme GROSSE Marie-France, Mme LAHITTE Chantal

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** :
M. LECOMTE Frédéric

Objet : Affaires Générales - Modification des membres des commissions municipales

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21 et 2121-33,

VU la délibération n° 2020/51 du 16 juillet 2020, relative à la création et l'attribution des différentes commissions municipales,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-2178 04863-2025 0212-2025 07-DE

CONSIDERANT la démission de Monsieur Bruno COUJANDASSAMY et l'arrivée d'un nouveau conseiller municipal, Monsieur David RODIER de la liste «Le Perray Tous en Action»,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des travaux du Conseil Municipal et la préparation de dossiers en commissions,

D'ADOPTER le mode de scrutin suivant : main levée

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DESIGNE pour la commission Sport et Vie Associative :

Monsieur David RODIER (liste Le Perray Notre Commune...Tous en Action)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 12 février 2025

Le Maire,



Geoffroy BAX DE KEATING